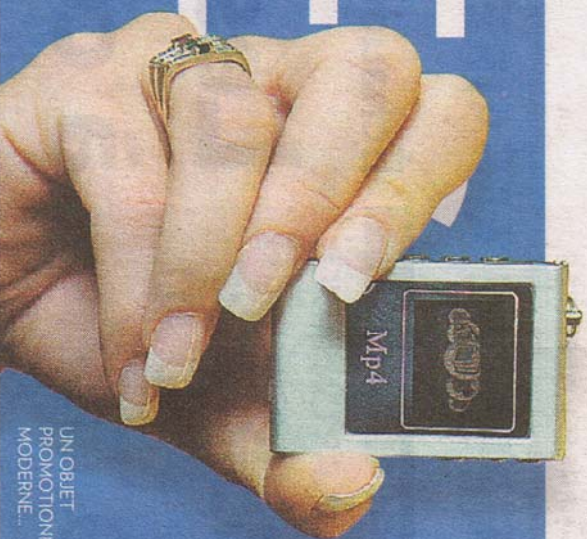


lapresseaffaires.com

AFFAIRES

DE LA PUBLICITÉ PARTOUT, SUR TOUT

PAGE 8



UN OBJET PROMOTIONNEL MODERNE...

TSX
1081,19
69,36 (+0,63)

TSX CROISSANCE
174,92

15,82 (+0,73)

QUÉBEC 30

124,16
2,57 (+0,23)

DOW JONES

0535,48
33,22 (-0,31)

DOLLAR

85,86 ¢ US

0,15 ¢

IRS voit

Poly vire au vert...

...et réduit de moitié sa facture d'énergie

HÉLÈNE BARIL

Deux sortes d'eau circulent dans les tuyaux des deux nouveaux pavillons de l'École polytechnique de Montréal, l'une vient du réseau d'eau de la ville et l'autre est de l'eau de pluie recyclée qui sert à la chasse d'eau des toilettes. Le résultat est une réduction de 92 % de la consommation d'eau potable, qui contribue à faire de l'immeuble un des premiers bâtiments verts du Québec.

Ce n'est qu'une question de semaines avant que les pavillons

Lassonde reçoivent la certification officielle du US Green Building Council, a fait savoir hier le directeur Mackay et Pierre Lassonde. Le plus beau, c'est que l'immeuble, qui a coûté 105 millions de

Le plus beau, c'est que le nouvel immeuble de la Polytechnique, qui a coûté 105 millions de dollars, n'a pas nécessité d'investissements supplémentaires pour être reconnu comme bâtiment vert.

Leur du projet, Michel Rose, en dollars, n'a pas nécessité d'investissements supplémentaires pour être reconnu comme bâtiment vert. « Nous avons fait des choix de ses principaux mécènes, Clau-

et coupé ailleurs », a expliqué M. Rose.

Le US Green Building Council reconnaît les efforts d'intégration d'un immeuble à l'environnement, avec son programme nommé LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) qui compte quatre niveaux, bronze, argent, or (celui visé par Poly) et platine.

Les deux immeubles reliés par un atrium ont été construits en respectant les critères de ce programme qui vont du choix des matériaux, à l'utilisation efficace de l'énergie, jusqu'à l'intégration du bâtiment au réseau de transport en commun.

Cette nouvelle conception permettra à l'École polytechnique de réduire de 50 % sa facture énergétique.

» Voir **POLY** en page 4

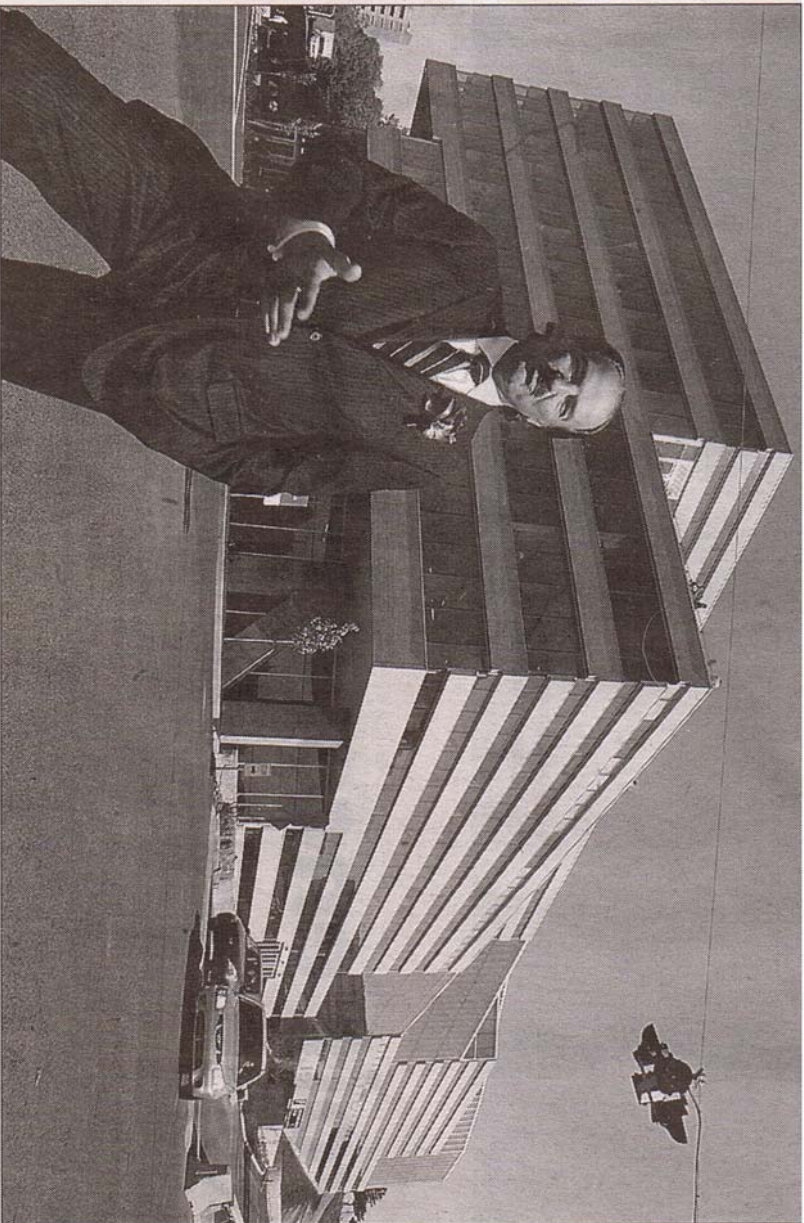


PHOTO RÉMIL LEMÉE, LA PRESSE ©

Pierre Lassonde, président de NewMount Mining Corp, a donné huit des 106 millions avec sa conjointe, Claudette Mackay-Lassonde, aujourd'hui décédée. Le couple s'est rencontré à la Polytechnique en 1971.

Poly vire au vert...

POLY
suite de la page 1

L'économie provient surtout de la récupération de la chaleur des chaudières au gaz naturel du pavillon principal et de l'installation d'un toit en partie semé de trèfle et en partie recouvert de pierre blanche pour réduire les besoins en climatisation.

« Sur le plan financier, c'est très payant, un bâtiment durable », résume le directeur du projet. Selon lui, toutefois, les avantages ne sont pas qu'économiques. Ainsi, les 6000 personnes qui transitent quotidiennement par le nouvel immeuble constateront que l'air ambiant est de meilleure qualité

Pour atteindre leurs objectifs environnementaux sans grever leur budget, les concepteurs ont dû rogner ailleurs. Sur le revêtement de sol, par exemple, qui est recouvert du même enduit que le Centre Bell et sur les escaliers mécaniques, dont le nombre a été réduit au minimum.

Coûts vite récupérés

Les bâtiments verts sont de plus en plus populaires au Québec. « La plupart des nouveaux bâtiments publics s'inscrivent au processus qui mène à la certification LEED », indique l'ingénieur Roland Charneux, de la firme Pagenau Morel et Associés, qui a participé à la conception des pavillons Lassonde.

Québec à Montréal, dont la construction s'achève, devrait lui aussi être certifié par le US Green Building Council.

Des immeubles comme celui de la Cité des arts du cirque (TOHU) et le magasin Mountain Equipment Coop n'ont pas demandé la certification LEED, mais ils l'obtiendraient s'ils la demandaient, indique Roland Charneux.

Selon l'ingénieur, ce type de construction exige de concevoir le bâtiment autrement, dans son intégralité, plutôt qu'en séquences. « Ça n'augmente pas nécessairement les coûts », dit-il, mais ça peut les augmenter si la période de construction s'allonge.

Les coûts supplémentaires peuvent toutefois être récupérés très rapidement, selon lui. « Il faut en moyenne entre cinq et sept ans pour la récupérer », dit-il